

[Voir la version en ligne](#)



n° 27 - novembre 2021

Sommaire

Éditorial: préparons l'avenir

Re'Fly

commission Tracté

En automne, nous préparons l'avenir !

Les temps de pratique se réduisent, et nous pouvons faire le bilan de la saison passée.

Au plan national, de nombreux nouveaux licenciés nous ont rejoints : plus de **43 000 licenciés** (ou titres de participation) en 2021. Bien les accueillir en les fidélisant sera un de nos objectifs à tous les niveaux pour permettre la continuité de la formation, accompagner la progression et conforter le nombre de pratiquants licenciés.

De nombreuses réunions se sont tenues pour préparer la saison prochaine : rassemblement des animateurs sécurité, commissions Formation et commission Sécurité, Comité directeur. D'autres vont être programmées. Il en va de même au niveau des clubs : **certaines AG sont déjà convoquées et des renseignements sont disponibles sur notre site** pour vous aider, surtout si vous avez été nouvellement élu.

Les appels à projets fédéraux vont être reconduits : « Voler mieux », « Des ailes et des jeunes » ainsi que le dispositif ANS de subventions. Plus de détails vous parviendront bientôt.

Vous avez reçu début septembre une invitation **à actualiser les paramètres de licence en ligne** de votre structure. Notamment vous avez la possibilité de permettre à un licencié de s'inscrire en ligne dans plusieurs clubs. À ce jour seulement une vingtaine d'associations ont enrichi ces données.

Parmi les sujets de discussion et d'action, il y en a un qui nous tient à cœur : notre action **Re'Fly**. Nous pratiquons tous des sports de nature et nous sommes attachés à sa préservation et chacun peut participer au dispositif mis en place.

Merci de votre implication !

Véronique Gensac - Présidente de la FFVL



La carte du recyclage du matériel de vol libre est en place depuis cet été sur le site ffvl.fr !

C'est là un sujet nouveau à aborder en réunion de club, d'école, de CDVL ou de ligue.

Pour **encourager** le recyclage du matériel usagé et pour **contribuer, à votre échelle**, même de façon modeste, au développement durable de notre activité, profitez de votre prochaine réunion / AG **pour demander à vos membres s'ils connaissent des structures de recyclage** ou de transformation (*upcycling*) avec lesquelles votre club ou votre école pourrait discuter les conditions d'un partenariat.

Vous pourrez ensuite faire apparaître votre club ou votre école sur la **carte RE'FLY** en suivant la procédure suivante :

- Rendez-vous sur la fiche de votre club ou école sur ffvl.fr en vous identifiant sur l'Intranet FFVL.
- Cliquez sur l'onglet « recyclage matériel » puis sur « **Proposer une structure de recyclage** ».
- Complétez la **fiche d'inscription** : certaines informations seront conservées dans la base de données, les autres informations apparaîtront dans le résumé descriptif accessible à tous (licenciés FFVL + grand public) sur la Carte Re'Fly. Sur cette carte, **c'est le nom de votre club ou école** qui s'affiche, puis celui du recycleur (qui renvoie vers la fiche - résumé).
- Précisez autant que possible le mode et le lieu de collecte (à la demande, lors d'une réunion, d'un évènement, etc.) ; vous définirez avec la structure de recyclage la procédure de transfert du matériel la plus appropriée.

La carte Re'Fly : un coup de projecteur sur les clubs ou écoles qui s'engagent pour du vol libre durable !

À retrouver sur le site internet de la FFVL (ffvl.fr) :

- Onglet « Licenciés et dirigeants » puis « Documents dirigeants » et « Réemploi-recyclage matériel » : <https://federation.ffvl.fr/pages/plate-forme-structures-recyclage>
- Carte Re'Fly : <https://carte.ffvl.fr/?mode=recyclage>

Pour des questions complémentaires vous pouvez envoyer un courriel à refly@ffvl.fr ou contacter la **commission Développement durable** com.devdurable@ffvl.fr

Sonia Ouldali - Présidente commission Développement durable



Tracté

Assurance des véhicules portant un treuil dévidoir

Comme annoncé en mars 2021 dans le [Nouv'Ailes spécial Tracté n°4](#), des assureurs ont soit refusé d'assurer le véhicule « treuil dévidoir » soit dénoncé le contrat d'assurance au 31 décembre 2021. L'activité dévidoir devient alors impossible. La commission des Assurances et la commission Tracté travaillent avec l'assureur fédéral pour trouver une solution d'assurance avant la fin de l'année. La problématique est complexe et demande encore du travail...

Enregistrement de l'activité 2021

Pour ceux qui ont choisi de ne pas enregistrer au fil de l'eau leur activité Tracté, il est temps de penser à le faire en utilisant l'intranet fédéral de votre club sous l'onglet [club > Treuillé/Remorqué > Activité](#). Un rapport d'activité annuel vous sera proposé sous l'onglet [club > Treuillé/Remorqué > Rapports](#)

Treuilleur non volant

Pour information : si une personne de votre club ne peut plus voler pour des problèmes de mobilité et souhaite treuiller, il lui faut quand même un certificat médical pour une licence pratiquant parapente ou delta (nécessaire au treuilleur); dans ce contexte il lui est possible

de demander une dérogation spécifique auprès du médecin de la ligue ou du médecin de la fédération.

RNT 2022

Le contexte sanitaire qui avait bloqué le RNT (rassemblement national des treuils) depuis deux ans évolue vers du mieux ; cela devrait nous permettre de vous proposer un RNT en 2022. Informations à venir.

Hand'Icare : attention aux rallonges de largeur !

En biplace Hand'Icare, l'utilisation d'une rallonge de largeur est courante ; pensez à surveiller sa longueur car si elle est en dynema elle est amenée à se raccourcir (jusqu'à 10 cm pour 1 m !) et cela peut occasionner des ouvertures intempestives du largeur.

Une banque d'images pour faciliter l'innovation

Parce que cela nous été demandé, nous travaillons à mettre à disposition des clubs une banque d'images de machines et outils fonctionnels de treuils (ex: guillotine) qui pourront donner des idées à ceux qui veulent construire ou améliorer leurs machines.

Gilbert Veber - Président de la Commission Tracté



Cet email a été envoyé à equipe.dtn@ffvl.fr, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.

FFVL, 1 place du général Goiran 06100 Nice